La Sécurité sociale étudiante 2013-2014

Ne laissez pas le hasard choisir à votre place.
Rejoignez la Smeba !

SMEBA Facilite la vie étudiante

Réseau emevia

Adhérente Mutualité Française

RSI Régime Social des Indépendants

RAM GAMEX

msa santé famille retraite services

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bienvenue à la Smeba !

Étudiants ou bacheliers fraîchement diplômés, une nouvelle année universitaire s'annonce !

En plus de votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, vous allez devoir faire le choix de votre propre Sécurité sociale étudiante. Dans votre région c'est la **Smeba**, mutuelle étudiante de proximité, qui va gérer votre couverture santé sur l'ensemble du territoire national mais aussi dans le cadre de votre mobilité internationale.

Choisir les mutuelles étudiantes de proximité, c'est avoir la certitude que vos préoccupations quotidiennes trouveront des solutions adaptées à vos besoins. C'est aussi opter pour des services de qualité et des remboursements rapides de vos frais de santé

La **Smeba** s'engage depuis près de 40 ans à gérer efficacement votre santé mais évolue et innove avec vous au quotidien, dans un monde qui change rapidement.

La Smeba est membre du Réseau national emeVia qui rassemble les 11 mutuelles étudiantes de proximité présentes partout en France. Ce réseau national a été créé pour vous permettre de vous déplacer sur tout le territoire en étant certain de pouvoir bénéficier d'une couverture santé nationale efficace et d'une qualité de service assurée tout au long de votre cursus.

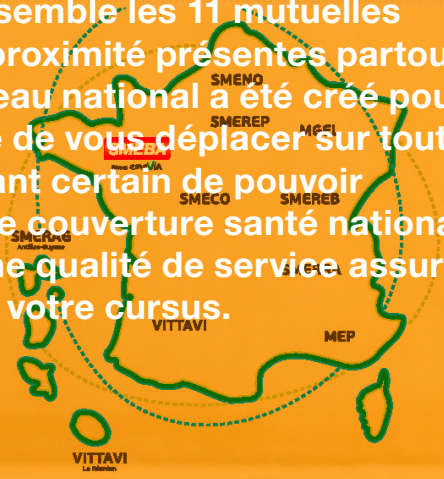

Conçu pour faciliter votre inscription, la Smeba a créé ce guide. Découvrez-le sans plus attendre !

5 bonnes de rejoi

La rapidité de mes remboursements

- **En 48h** avec votre carte vitale et pour vos feuilles de soins papier.

La **Smeba** est **le seul** centre de Sécurité sociale étudiant qui s'engage sur ces délais de remboursement **très rapides** ; ils sont effectués par virement direct sur votre compte bancaire.

La Proximité

EXCLUSIF !

Dans chaque ville universitaire, vous trouverez une agence ouverte du lundi au vendredi toute l'année et pendant les vacances.

Vous bénéficiez d'un numéro de téléphone local non surtaxé.

Dans de nombreux établissements universitaires grâce à l'accès à l'agence mobile informatisée Smeba, vous pouvez procéder à la mise à jour immédiate de votre dossier santé, sécu, carte Vitale, remboursement. Retrouvez les horaires des permanences sur www.smeba.fr

EXCLUSIF !

Rendez vous Info-Conseil : pour gagner du temps, fixez vous-même le jour et l'heure de votre rendez-vous individuel à la **Smeba**, un conseiller **Smeba** vous recevra personnellement pour faire le point sur votre dossier. Prenez rendez-vous sur **www.smeba.fr**

Le Réseau National

La **Smeba** appartient au Réseau National des mutuelles étudiantes de proximité couvrant l'ensemble du territoire national avec plus de 200 accueils partout en France.

La Confiance

Depuis près de 40 ans, les étudiants nous font confiance pour la gestion de leur Sécurité sociale.

raisons
ndre la Smeba !

La facilité

- Le tiers payant, partout en France et sur simple présentation de votre carte vitale. Vous n'avez pas d'argent à avancer, nous réglons directement le professionnel de santé, dans les pharmacies, à l'hôpital ou en clinique.

EXCLUSIF !
Le tiers payant **Smeba** est aussi possible partout dans le monde, en hospitalisation et chirurgie, grâce aux garanties du Passeport Santé à l'Étranger (voir p. 6).

- **Pratique !**

L'édition de votre relevé de prestations, consultez vos remboursements, éditez votre attestation de droits Sécurité sociale sans délai, etc en ligne sur **www.smeba.fr**

- Envoi direct de votre décompte de Sécurité sociale à la mutuelle parentale grâce aux accords signés avec de très nombreuses mutuelles.

Groupama et d'autres importantes mutuelles de la région identifiables au logo de la Mutualité Française, vous recommandent la **Smeba** pour la gestion de votre Sécurité sociale (consultez votre agence **Smeba** pour en savoir plus et la liste sur **www.smeba.fr**).

De plus en plus d'étudiants choisissent la Smeba…

48H
Remboursement des soins par virement. EXCLUSIF

95 %
Taux d'**accueil téléphonique** satisfait. EXCLUSIF

99 %
Taux de **fidélité** de nos assurés. EXCLUSIF

81 %
Taux de **satisfaction** globale de nos affiliés. EXCLUSIF

Pas d'avance
De frais grâce au **tiers payant** dans toute la France. ESSENTIEL

Réseau d'**agences** le plus important. EXCLUSIF

Partenariat avec de nombreuses **mutuelles** parentales. IMPORTANT

Accueil personnalisé en **agence** par des conseillés disponibles. ESSENTIEL

Délivrance immédiate, d'une **attestation** de droits. IMPORTANT

Mise à jour instantanée de votre **carte Vitale**. ESSENTIEL

La Sécurité sociale c'est important. Choisissez bien votre centre dès maintenant.

Harmonie mutuelle
Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Ma Sécurité sociale

Quand et comment m'inscrire ? En France…

1. JE DÉTERMINE MA SITUATION

16 à 19 ans	20 ans	21 à 28 ans
Né(e) entre le 01/10/1994 et le 30/09/1998	Né(e) entre Le 01/10/1993 et le 30/09/1994	Né(e) entre le 01/10/1985 et le 30/09/1993
Remboursement par la SØcuritØ sociale des parents	Remboursement par la SØcuritØ sociale des parents	Remboursement par la SØcuritØ sociale des parents

Remboursement par la SØcuritØ sociale des parents

À noter : pour tous les cas particuliers, vous devez présenter un justificatif de votre situation : contrat de travail, carte européenne d'assurance maladie ou attestation provisoire, attestation de la caisse de sécurité sociale qui vous couvre actuellement…

La cotisation à la Sécurité sociale étudiante est à régler à votre établissement (207 € en 2012-2013)
Les boursiers sont exonérés de la cotisation
Pour déterminer votre situation particulière : renseignez-vous auprès d'un Conseiller **Smeba**.

2. Je m'inscris à la sécurité sociale Smeba

Via le site internet de votre établissement d'enseignement supérieur

- cochez la case **Smeba** dans la rubrique dédiée à la sécurité sociale étudiante

Via un formulaire « papier »

- indiquez **Smeba**

3. Je transmets les documents à la Smeba

- Un RIB : relevé d'identité bancaire à votre nom, afin d'être remboursé rapidement
- Un formulaire de choix du médecin traitant (téléchargeable sur www.smeba.fr) si vous ne l'avez jamais déclaré ou si vous désirez en changer.
- Un extrait d'acte de naissance, la copie du visa et de votre passeport si vous êtes né à l'étranger

La Smeba transmet votre décompte Sécurité sociale à votre mutuelle

Envoi direct de votre décompte de Sécurité sociale à la mutuelle parentale. Grâce aux accords signés avec plus de 350 mutuelles. (Liste complète sur www.smeba.fr), vous n'avez aucune formalité à accomplir.
La **Smeba** vous rembourse la part sécu et se charge d'informer votre mutuelle pour le versement de la part complémentaire.

Groupama vous recommande la **Smeba** pour la gestion de votre Sécurité sociale.

La carte Vitale

Mode d'emploi

Carte Vitale et remboursement

1. LA CARTE VITALE

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE DE SE FAIRE REMBOURSER

Vous avez déjà une carte vitale
Il vous suffit de la mettre à jour à compter d'octobre 2013 et à l'occasion de tout changement de situation (déménagement, enfants, bénéficiaire de la CMUc…).

Vous n'avez pas de carte vitale
Dès que votre établissement nous transmettra votre dossier, nous demanderons sa fabrication.

En attendant de recevoir votre carte Vitale, nous vous adresserons une « attestation de droits ». Elle vous permettra de prouver aux professionnels de santé votre qualité d'assuré et notamment de bénéficiaire du tiers payant.

Votre carte Vitale est valable dans toute la France

2. VOS REMBOURSEMENTS EN PRATIQUE

Vous avez utilisé votre carte vitale et vous avez payé
Vous êtes remboursé après traitement de votre dossier sous 48h.

Vous avez utilisé votre carte vitale et vous n'avez pas payé
Le professionnel de santé qui vous a fait bénéficier du tiers payant (dispense d'avance de frais) est remboursé directement par la **Smeba**.

Vous n'avez pas utilisé votre carte vitale et vous avez payé
Vous êtes remboursé par virement sous 48h en vous rendant dans une agence **Smeba** ou en nous envoyant vos feuilles de soins.

Lors de vos visites aux professionnels de santé, présentez votre carte Vitale

Avec la Smeba

Ma protection sociale à l'étranger !

Je voyage en Europe

Vous allez vous rendre dans l'un des états membres de l'Espace Economique Européen : demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) au moins 2 semaines avant votre départ.
La CEAM vous permet de bénéficier d'une prise en charge partielle de vos soins. Cette carte est délivrée gratuitement sur simple demande. Si votre départ est imminent, une attestation provisoire « papier » de remplacement peut vous être délivrée.

Attention : la CEAM ne permet pas de couvrir tous les risques.
Soyez attentif à la législation du pays visité.
Renseignez-vous à la **Smeba**.

Je voyage en dehors de l'Europe

Les conventions signées entre pays membres de l'Union Européenne garantissent une protection sociale minimale. En revanche, pour le reste du monde, rien n'est prévu. C'est pourquoi une assurance santé pour l'étranger est indispensable.

Pour un remboursement à 100 % de vos dépenses de santé, souscrivez l'une des garanties du Passeport Santé à l'Étranger.

Exclusif !

La carte ISIC (International Student Identity Card) vous permet de justifier de votre statut étudiant partout dans le monde. 37 000 réductions dans 16 pays et plus de 8 000 réductions en France (transports, vie étudiante, culture, restauration…). **Disponible à la Smeba – 12 € pour l'année.**

Les garanties Passeport Santé à l'étranger : Europe et Universelle

PASSEPORT SANTÉ À L'ÉTRANGER[1] **www.smeba.fr/pse**	Garantie EUROPE	Garantie Universelle
TARIFS MENSUELS	24 €/mois	33 €/mois
Les frais de santé – maximum par garantie	50 000 €	250 000 €
Frais médicaux hospitalisation Frais médicaux hors hospitalisation (honoraires, frais pharmaceutiques, frais d'ambulance) Auxiliaires médicaux suite à accident	**100 % frais réels**	
Kinésithérapie	100 % frais réels jusqu'à 300 €/an ou 3 séances	
Soins consécutifs à un accident : • Orthodontie / prothèse dentaire • Soins dentaires • Soins dentaires d'urgence • Autres prothèses et optique	100 % frais réels jusqu'à 460 €/an	
L'assistance rapatriement	Frais réels	
Responsabilité civile à l'étranger / défense recours	Inclus	
Perte, vol ou détérioration de bagages	Inclus	

(1) Voir les détails des prises en charge dans les conditions générales et les réglements sur www.smeba.fr

Avantages garanties PSE

- Contact privilégié avec votre agence depuis l'étranger.
- **100 % des frais réels.**
- 1/3 payant international.
- Garantie d'assistance et de rapatriement.
- Couverture stages.
- Contrat à la carte de 1 à 12 mois.

AIG Europe Limited, société immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 01486260. Siège social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London EC3M 4AB, United Kingdom. Succursale pour la France Tour CB21-16 place de l'Iris 92400 Courbevoie. Adresse postale Tour CB 21-16 place de l'Iris 92040 Paris La Défense Cedex. RCS Nanterre 752 862 540. AIG Europe Limited est agréée et contrôlée par la Financial Services Authority, 25 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 5HS, United Kingdom. Les contrats d'assurance commercialisés en France par la succursale française d'AIG Europe Limited sont soumis à la règlementation française applicable.

L'assurance universitaire indispensable pour ma vie étudiante !

À partir de 12 € par an seulement soit 1 € par mois*

L'assurance universitaire vous propose des garanties essentielles dans le cadre de votre vie privée, votre vie étudiante, vos stages, vos voyages, vos activités sportives, vos études...

Elle est obligatoire dans le cadre de vos stages en entreprise.

Pour mes stages, jobs, activités en France ou à l'étranger

- Responsabilité civile vie privée/vie étudiante
- Couverture pour tous les accidents corporels, matériels ou immatériels dans le cadre de vos différentes activités et valable dans le monde entier.

Pour mes séjours en France ou à l'étranger

- Assistance et assurance rapatriement dans le monde entier
- Lorsque vous vous déplacez en France ou à l'étranger, vous êtes couvert en cas d'accident, de maladie ou d'hospitalisation.

Pour m'aider dans mes recherches de jobs ou stages

- Assistance personnalisée
  Service d'aide à la recherche d'un job ou d'un stage, informations pratiques liées à l'emploi ou aux études, aide à la rédaction d'un C.V., service de coffre-fort électronique, information médicale/voyage/vie quotidienne.

Pour mes litiges

- Service d'information juridique
- En cas de difficulté juridique dans le cadre de la vie privée, contactez nos juristes pour obtenir des informations sur vos droits et vos obligations.

Si je suis victime d'un accident

- Individuelle accident
- Vous êtes victime d'un accident, la Smeba vous rembourse jusqu'à 4600€ des frais réels restés à votre charge.

Pour démarrer ma nouvelle année en toute tranquillité

- Prévoyance examen
- Vous n'avez pas pu passer vos examens pour des raisons exceptionnelles ? La Smeba prend en charge vos frais de réinscription jusqu'à 4500€ et vous verse en plus une allocation de rentrée de 800€.

Pour poursuivre mon année d'études sereinement

- Rente évènement familial
- En cas de décès accidentel de l'un de vos parents, la Smeba vous verse 300€/mois jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Tarifs et avantages

***12 €/an**

Pour les clients BNP Paribas qui adhérent pour la 1re fois à la **Smeba**. Pour les adhérents à une complémentaire santé **Smeba** ou l'assurance logement.

12 € par an soit 1 € par mois

24 €/an

Si vous la souscrivez sans mutuelle complémentaire **Smeba**.

Gratuite pendant 3 mois

3 MOIS OFFERTS

Dès cet été, bénéficiez des avantages de l'assurance universitaire gratuitement, en souscrivant dès le mois de juillet 2013. Vous serez couvert pendant 15 mois pour le prix de 12 !

Partenariat BNP Paribas

Si vous ouvrez un compte chez notre partenaire bancaire, la BNP Paribas vous verse 47 €, votre assurance universitaire est donc remboursée et vous gagnez 35 € !

Profitez de nombreux autres avantages et réductions Smeba

L'assurance universitaire vous permet également d'accéder à l'ensemble des produits et services de la **Smeba** Service logement gratuit : accédez à toutes nos offres de logements étudiants en Bretagne et Pays de la Loire.
Votre assurance logement à un tarif privilégié... Réductions chez nos partenaires avec la carte **Smeb'astuces**.

EUROP ASSISTANCE – Souscrit auprès de EUROP ASSISTANCE, Société Anonyme au capital de 23 601 857 €, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1, promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers.
JURIDICA – Souscrit auprès de JURIDICA (S.A. au capital de 8 377 134,03 €, RCS Versailles 572 079 150) – Siège social : 1, Place Victorien Sardou, 78160 Marly-le-Roi.
RC/IA – Souscrit auprès de S2C432, Bd Michelet, 13009 Marseille – SARL au capital de 7 622,45 € - RCS Marseille B 395 214 646 00022 – Code APE 672 Z – N° ORIAS : 07 030 727.

La Smeba

Mes complémentaires santé

Je choisis ma mutuelle

Lé régime de Sécurité sociale rembourse environ 70 % de vos dépenses de santé. Aussi, pour compléter le remboursement de la Sécurité sociale, il est indispensable de souscrire à une garantie complémentaire santé. La **Smeba** vous propose des garanties santé et une garantie sur-complémentaire.

SMEB'1 | 5 € par mois

Accessible par son prix le plus bas, la GARANTIE SMEB'1 est le choix idéal pour les budgets serrés et se mettre à l'abri des grosses dépenses de santé.

C'est 100 % pour:
- l'hospitalisation (forfait hospitalier inclus)
- les consultations chez le généraliste et des médicaments à vignettes blanches

+ **des forfaits pour les médicaments** sans ordonnance et le remboursement des préservatifs masculins.

SMEB'2 | 18,5 € par mois

Pour garantir au prix le plus juste la majorité des dépenses de santé, la GARANTIE SMEB'2 propose des remboursements à 100 % de tous les soins (dans la limite du plafond Sécurité sociale)**.**

Elle propose **des forfaits supplémentaires** pour les vaccins, les contraceptifs féminins, les préservatifs masculins, les médicaments sans ordonnance et même pour les fractures. Elle **aide également à la prise en charge de médecines douces** comme l'ostéo, l'homéo, l'acupuncture ou les consultations diététiques ou psychologiques.

Le plus Smeba : un contrat d'assistance et de rapatriement inclus dans les garanties SMEB'2 et SMEB'3.

SMEB'3 | 30,5 € par mois

Afin de mieux prendre en charge des dépenses spécifiques comme l'optique et le dentaire, la GARANTIE SMEB'3 est parfaitement adaptée.

En complément des remboursements à 100 % de tous les soins (dans la limite du plafond Sécurité sociale), la **SMEB'3** propose **des forfaits annuels supplémentaires notamment pour l'optique et le dentaire** très peu pris en charge par la Sécurité sociale.
Elle permet également la **prise en charge de médecines douces** ou de **forfaits santé essentiels** de montants supérieurs à ceux pris en charge dans la **SMEB'2**.

SMEB'AUTONOMIE | 10 € par mois

Spécial 1re adhésion

Parce qu'être autonome en matière de couverture santé doit être accessible à tous, la Smeba propose une garantie dite «responsable» au plus bas coût. La garantie SMEB'AUTONOMIE prend en charge tous les soins courants + un forfait pour les médicaments sans ordonnance et le remboursement des préservatifs masculins.
Pour être encore plus accessible dès la première année de souscription, la Smeba vous offre une réduction de 20 € si vous optez pour le paiement comptant.

Économisez 100 € sur le prix de votre complémentaire

Grâce à la Région Pays de la Loire, les étudiants domiciliés dans cette région bénéficient d'une **aide de 100 €** dans le cadre du Pack 15-30 : la garantie **SMEB'AUTONOMIE** devient donc gratuite et vous bénéficiez d'une prise en charge de **100 €** pour les garanties **SMEB'2** et **SMEB'3**. Rendez-vous sur le site du Conseil Régional Pays de la Loire et votre garantie pourra être alors intégralement prise en charge pour une année.
N'hésitez plus à prendre votre autonomie !

Région PAYS DE LA LOIRE

Pour seulement **37 € par an**

VITAMINE'S, dopez la mutuelle de vos parents.

Souvent la mutuelle de vos parents prévoit le remboursement des soins courants à 100 % mais ne prend pas en compte les besoins spécifiques des étudiants.
La **Smeba** avec **VITAMINE'S** complète vos remboursements de la Sécurité sociale et de la mutuelle de vos parents. La **Smeba** améliore la prise en charge de vos soins. Vous bénéficiez des + Santé et des + Assurances de la **Smeba**;

Souscription en agence Smeba ou directement sur internet :
www.smeba.fr/mut

GARANTIES SANTÉ	SÉCURITE SOCIALE	MUTUELLE	MUTUELLE	MUTUELLE	MUTUELLE
Les niveaux de remboursement (Sécurité sociale + Mutuelle) indiqués s'appliquent aux taux, tarifs de responsabilité et conditions de remboursement de la Sécurité sociale en vigueur à ce jour, sous réserve de remboursement par ce régime, dans la limite des frais engagés, dans le respect du parcours de soins, et hors prise en charge des participations de l'assuré et des franchises prévues à l'article L322-2 § 2 et 3 du Code de la Sécurité sociale.	Taux indicatifs courants	**SMEB'1 5 € /mois**	**SMEB'2 18,5 € /mois**	**SMEB'3 30,5 € /mois**	**SMEB' autonomie 10 € /mois**
Hospitalisation					
Médicale/chirurgicale/maternité	70 à 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Forfait hospitalier*		100 %	100 %	100 %	100 %
Forfait maternité				150 €	
Frais médicaux					
Généralistes consultation/visite	70 %	100%	100 %	100 %	100 %
Spécialistes consultation/visite**	70 %	70 %	100 %	100 %	100 %
Soins externes à l'hôpital	70 %	70 %	100 %	100 %	70 %
Radiologie (complément uniquement pour **Smeb'autonomie** si prescrit par votre médecin traitant ou un médecin correspondant)	70 %	70 %	100 %	100 %	100 %
Analyses (complément uniquement pour **Smeb'autonomie** si prescrit par votre médecin traitant ou un médecin correspondant)	60 %	60 %	100 %	100 %	100 %
Sage-femme	70 %	70 %	100 %	100 %	70 %
Actes para médicaux (kiné-infirmier)	60 %	60 %	100 %	100 %	60 %
Forfait fracture			80 €	80 €	
Pharmacie* **					
Pharmacie vignette blanche	65 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Pharmacie vignette bleue	30 %	30 %	100 %	100 %	100 %
Forfait vaccins/traitements anti paludéens			80 €	80 €	
Forfait contraceptifs féminins (non remboursés par la Sécurité sociale)			50 €	50 €	
Prescription pharmaceutique		15 €	20 €	30 €	15 €
Optique					
Optique consultation	70 %	70 %	100 %	100 %	70 %
Optique lunetterie (base Sécurité sociale)	65 %	65 %	100 %	100 %	65 %
Forfait optique (lunettes ou lentilles)				180 €	
Dentaire					
Soins dentaires/prothèses dentaires	70 %	70 %	100 %	100 %	70 %
Forfait prothèse dentaire				250 €	
Autres soins					
Appareillage	65 %	65 %	100 %	100 %	65 %
Indemnités orthopédie (semelle, petit appareillage)				50 €	
Indemnités prothèse auditive				150 €	
Transport (ambulance)	65 %	65 %	100 %	100 %	65 %
Cure thermale	65 %	65 %	100 %	100 %	65 %
Soins consécutifs à un accident	FRAIS RÉELS DANS LA LIMITE DE 400 %				
Forfait médecine douce					
Ostéopathie/homéopathie/acupuncture			30 €	70 €	
Consultation diététicien/ consultation psychologue					
Forfait prévention					
Consultation annuelle de prévention	70 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Prévention des MST (préservatif masculin)		10 €	10 €	10 €	10 €
Accès à priorité santé mutualiste		***inclus***	***inclus***	***inclus***	***inclus***
Fonds d'entraide mutualiste					
Aide supplémentaire pour les soins mal remboursés (sous conditions)		inclus	inclus	inclus	inclus
Assistance/rapatriement					
Prise en charge du rapatriement et des soins dans le monde entier			inclus	inclus	
Assurance universitaire					
50 % de réduction pour les adhérents en complémentaire santé		pour les adhérents en complémentaire santé cotisation : 12 € au lieu de 24 €			

Conformément à l'article R871-1 du code de la Sécurité sociale, les garanties santé de la Smeba, ne prennent pas en charge la participation forfaitaire de 1 €, la majoration de la participation financière de l'assuré en cas de non respect du parcours de soins, la franchise de 18 € sur les dépassements d'honoraires sur actes cliniques et techniques, les franchises de 0,5 € par médicament et par acte auxiliaire et de 2 € par transport en véhicule sanitaire ou taxi.

* Forfait hospitalier : limité à 30 j pour la garantie 1 ou dans le cadre d'une hospitalisation psychiatrique. Le forfait est remboursé sur la base de 18 €/jour et de 13,50 €/jour pour le service psychiatrie (taux en vigueur au 31 mars 2013).

** Limité à 12 consultations psychiatriques ou neuro psychiatrique sur 12 mois.

*** Les médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 15 % ne sont pas pris en charge par les complémentaires.

La Smeba

Solidaire

Permettre l'accès aux soins pour tous par la solidarité, une valeur essentielle de la Smeba

LA CMU Couverture Maladie Universelle : c'est une protection complémentaire gratuite soumise à condition de ressources. Pour avoir droit à la CMU complémentaire (CMUC) vous devez avoir votre propre résidence, établir une déclaration fiscale indépendante de vos parents et vos revenus doivent être inférieurs à 661,17 euros* par mois si vous êtes seul. **Pour l'obtenir faites la demande auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).**
Vous pouvez remplir ce dossier dans une agence Smeba. Pour n'avoir qu'un seul interlocuteur Sécurité sociale + CMUC choisissez la Smeba.

L'ACS (aide à la complémentaire santé) : vous n'avez pas droit à la CMUC, l'aide à la complémentaire santé est peut être pour vous. Il s'agit de faciliter l'accès à une complémentaire santé **Smeba** adaptée aux besoins des étudiants. Le montant de l'aide diminue le prix de votre cotisation complémentaire.
Il est de 200 euros pour un étudiant à partir de 16 ans.
Les conditions d'attribution sont les mêmes que pour la CMU à l'exception du plafond des revenus qui doit être inférieur à 892,50 euros*.

LE FONDS D'ENTRAIDE MUTUALISTE SMEBA : la solidarité, première valeur mutualiste est mise en œuvre pour les adhérents de la **Smeba** dont les ressources financières sont insuffisantes pour couvrir des dépenses partiellement ou non prises en charge par la Sécurité sociale et la complémentaire. Ce peut être le cas pour l' équipement d'un fauteuil pour une personne à mobilité réduite, de lunettes, de prothèses dentaires, etc. Déposez votre demande dans une agence **Smeba** et la commission composée d'adhérents élus l'examinera en toute confidentialité et prendra la décision du montant de l'aide.

* Montant en vigueur selon le décret 2012-1080 du 25/09/2012)

Priorité Santé Mutualiste

3935 Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Les garanties santé proposées par la Smeba permettent toutes d'avoir accès à Priorité Santé Mutualiste, ainsi qu'au Fonds d'Entraide Mutualiste.

La Smeba vous propose d'accéder désormais à un nouveau service : Priorité Santé Mutualiste, créé par les mutuelles de la Mutualité Française. Appelez le 3935 et un conseiller vous écoute vous oriente et vous informe sur une question de santé. Ce service est anonyme et gratuit.
Participez à des rencontres santé organisées toute l'année sur différents thèmes.
Accédez à toutes les informations en ligne sur www.smeba.fr

la Smeba

et la prévention santé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La **Smeba** poursuit son engagement dans la prévention et la promotion de la santé des étudiants. La **Smeba** intervient également dans le cadre d'une convention signée avec le Ministère de l'éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

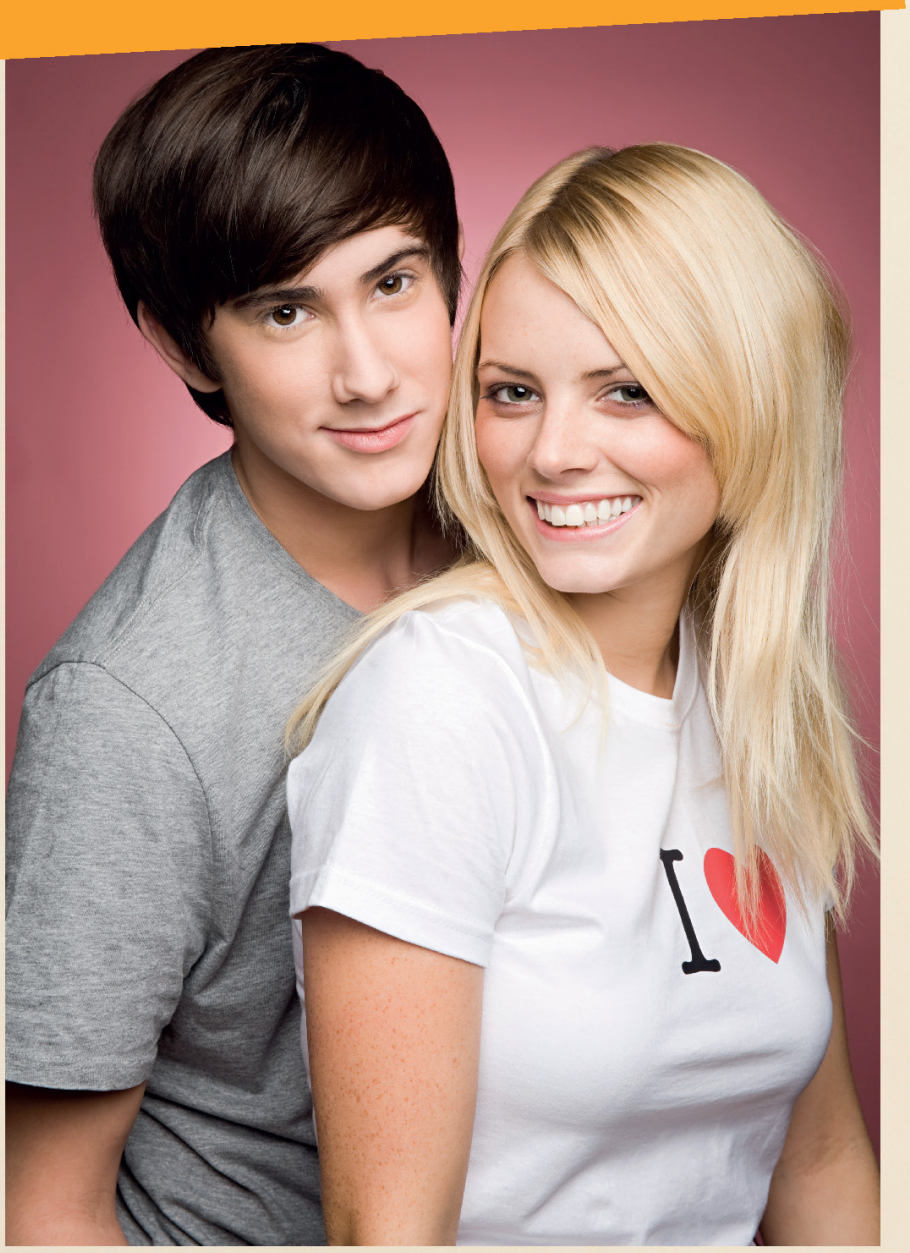

NOS PRIORITÉS D'ACTION

La prévention des conduites à risques :
consommation d'alcool, tabac et autres drogues, Infections Sexuellement Transmissibles / SIDA.
La promotion du bien-être :
alimentation, stress, sommeil, sport, soleil, contraception.

LES CAMPAGNES NATIONALES

La **Smeba** met en place :
- La semaine de l'équilibre alimentaire.
- La semaine du bien-être étudiant.
- La semaine des relations affectives.

Des engagements concrets : la **Smeba** intègre dans ses garanties complémentaires de meilleurs remboursements pour les vaccins, les contraceptifs féminins, les consultations de diététiciens et de psychologues…

DES ACTIONS DE PRÉVENTION MENÉES PAR DES ÉTUDIANTS POUR DES ÉTUDIANTS

Les interventions se déroulent sur des lieux de vie étudiants avec :

- L'ordinateur de simulation d'alcoolémie SIMALC qui permet de visualiser sa courbe d'alcoolémie…
- **Les lunettes d'ébriété** qui font état des changements du champ visuel à l'aide de jeux et de parcours.
- **Le Co-testeur** qui mesure la quantité de monoxyde de carbone contenu dans l'air expiré.
- **Des préservatifs et des éthylotests** mis à disposition des étudiants.
- **Des brochures Smeba** en libre service sur le stress, le tabac et l'alcool, le sommeil, contraception, cannabis, 1er secours, équilibre alimentaire, activités physique, vaccination…

SOUTENIR LES PROJETS ÉTUDIANTS

Le plus Smeba !

Le service prévention de la **Smeba** soutient de nombreuses actions en facultés et établissements universitaires, cités U réalisées par les associations étudiantes.
Elle a mis en place le « pack prévention » pour les galas et soirées étudiantes et apporte un soutien technique et matériel.

Contactez votre agence Smeba ou RV sur la rubrique « prévention » de www.smeba.fr

www.smeba.fr/prevention

la Smeba

Mes avantages assurances !

La Smeba, c'est de nombreux avantages pour tous les moments de ma vie

Assurer mon logement c'est obligatoire !

ASSURANCE LOGEMENT
Tarifs adhérents Smeba en assurance universitaire

	COTISATION PAR AN adhérent		COTISATION PAR AN non adhérent	
	Garantie de base	Base + vol	Garantie de base	Base + vol
Chambre en cité universitaire	24 €	38 €	36 €	50 €
Chambre chez un particulier	28 €	42 €	40 €	54 €
Studio et T1	52 €	68 €	64 €	80 €
Appartement T2	74 €	90 €	86 €	102 €
Appartement T3/T4	96 €	113 €	108 €	125 €

Pour toute souscription, contactez votre agence **Smeba** ou sur **www.smeba.fr/assur**

PAS DE FRANCHISE GÉNÉRALE*
Avec la **Smeba**, pas de franchise : vos sinistres sont intégralement remboursés !
La franchise, c'est la somme qui reste à votre charge après remboursement des dégâts par l'assureur.

PRATIQUE : LA COLOCATION
Les colocataires étudiants nommés au contrat sont également assurés sans cotisation supplémentaire (ils bénéficient de l'ensemble des garanties du contrat au même titre que le souscripteur principal).

ATTESTATION IMMEDIATE
Vous êtes assuré dès le lendemain 00h00 du jour de la souscription. L'attestation est délivrée sans délai, vous pouvez donc emménager immédiatement.

* sauf : Bris de glace 20 € ; catastrophes naturelles pour le montant indiqué aux Dispositions Générales Vital Assur, garantie Responsabilité Civile Vie Privée du tarif non adhérent 91 €.

LA SMEBA C'EST AUSSI

Je trouve mon logement

Les agences Smeba recueillent les offres des particuliers. Vous entrez directement en contact avec le propriétaire. Ce service est gratuit pour tous les adhérents à consulter sur www.smeba.fr.
Smeb'habitat propose des logements étudiants dans les villes d'Angers et de Nantes. Service complet de la rédaction du contrat de location à l'état des lieux. Frais d'agence réduits, visite et pré-réservation de votre logement sur : www.smebhabitat.fr
Tél. : 02 41 20 82 81 - email : smebhabitat@wanadoo.fr

J'assure ma voiture !

Jeune conducteur, je profite des tarifs auto « SPÉCIAL ÉTUDIANT »

Vous souhaitez bénéficier d'une offre tarifaire « Spécial jeune conducteur » à tarif préférentiel à votre nom ?

Devis immédiat et gratuit par téléphone au 03 21 32 80 98 ou dans votre agence **Smeba**.

MENTIONS LEGALES : SMEB'ASSUR : Union d'Economie Sociale de Courtage en Assurance – 46, Bd du Roi René – 49007 ANGERS CEDEX 01– RC 36177 – SIRET 383 333 432 00193 – APE 6622 Z – RCS ANGERS 383 333 432 – N° de gestion 91 b 621 – N° ORIAS 07 000 099. Responsabilité Civile professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L.512.6 et L.512.7 du code des Assurances.
Base Mobilier : Incendie, Dégâts des Eaux et Bris de Glace garantis jusqu'à 3000€ pour une Chambre, 7500€ pour un Studio ou F1, 9000€ pour un F2 et 12000€ pour un F3 ou F4. Base Mobilier : Vol garanti jusqu'à 2300€ pour une Chambre, 3750€ pour un Studio ou F1, 4500€ pour un F2 et 6000€ pour un F3 ou F4.Franchises sur les garanties : Bris de Glace 20€, Catastrophes Naturelles (montant indiqué aux Dispositions Générales Vital Assur n°EQVA/0600A). Indice FFB au 1er trimestre 2013 : 901.00.Les garanties sont couvertes auprès de L'Équité : Société Anonyme au capital de 18 469 320 euros - Entreprise régie par le Code des assurances B 572 084 697 RCS Paris - Siège Social : 7 boulevard Haussmann - 75442 Paris Cedex 09. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.Courtier VITAL ASSUR – Siège social 4 bis rue de Londres – 67000 Strasbourg – RC 389 426 065 00014 – APE 672Z – N°ORIAS 07 030 428.(Tarif Non Adhérent) Responsabilité Civile du particulier et du chef de famille : La garantie est couverte auprès de AXA France IARD – 26 rue Drouot -75009 Paris – SA au capital de 214 799 030€ - 722 057 460 RCS Paris – Entreprise régie par le Code des Assurances), selon la Police groupe n° 1743420304. Franchise de 91€.Courtier S2C - 432, Bd Michelet – 13009 Marseille. SARL au capital de 7 622,45 € - RCS Marseille B 395 214 646 00022 - Code APE 672 Z - N°ORIAS 07 030 727.Courtier VITAL ASSUR – 4 bis rue de Londres – 67000 Strasbourg – RCS Strasbourg B 389 426 065 00014 – Code APE 672Z – N°ORIAS 07 030 428.

la Smeba

Les bons plans !

J'accède aux réductions et avantages Smeba !

Toute l'année, sur www.smeba.fr, des jeux-concours pour gagner des voyages, des produits high tech, des places de ciné, des dvds…

Profitez d'avantages et de réductions auprès de nos partenaires. Renseignez-vous dans votre agence Smeba.

Chèques cadeaux

Faites des achats malins dans plus de 30 enseignes, partout en France avec les chèques cadeaux Kadeos. À commander dans les agences **Smeba**.
Liste des enseignes partenaires sur **www.smeba.fr**

Le design à petit prix chez les Opticiens Mutualistes !

Offrez une vraie personnalité à votre regard avec une sélection de lunettes « mode »à la vue* : montures à la pointe de la tendance, des modèles colorés, des formes design.
Profitez des avantages de l'antireflet inclus dans cette offre pour une amélioration considérable de votre confort visuel avec une mise en valeur de votre regard.

* 2 verres unifocaux organiques traités antireflets + monture à partir de 99€

L'enseigne Les Opticiens Mutualistes (Plus de 700 magasins ouverts à tous les assurés sociaux) propose un reste à charge maîtrisé, la pratique du tiers payant et un service après-vente performant.
Essayez vos lunettes , faites voter vos amis et calculez leur prix sur www .lesopticiensmutualistes.fr

Etudiez sereinement avec un portable professionnel

Une garantie de 3 ans à l'international. Réparation sous 24 h à votre domicile
Jusqu'à 60 % de réduction sur le tarif public.
Offre réservée aux adhérents, valable jusqu'au 30 juin 2014.

SUBWAY préparés sous vos yeux.

0,50 € supplémentaire de réduction sur le menu étudiant
pour tous les adhérents **Smeba**, sur présentation de la carte **Smeb'astuces**.
(Voir conditions sur www.smeba.fr)

BNP PARIBAS
La banque et l'assurance d'un monde qui change

Des solutions étudiées pour vous !

Avec BNP Paribas, partenaire de la Smeba, vous avez l'Esprit Libre gratuit pendant 2 ans : un compte chèque, une carte VISA CLASSIC, des services en ligne accessibles 24h/24 et 7J/7, etc.
+35€ de bienvenue(1) versés sur votre compte chèques et l'assurance universitaire **Smeba** offerte la première année.

www.bnpparibas.net/jeunes

PRELIB'CAMPUS(2)

Pour un crédit de 1000 euros sur 12 mois :
TAEG fixe : 0 %(3)
Montant des échéances : 83,33 euros
Montant total dû 1000 euros
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit d'un montant de 1000 euros d'une durée totale de 12 mois, vous remboursez 12 échéances de 83,33 euros (hors assurance facultative). Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe 0 % l'an. TAEG fixe : 0 %. Montant total dû par l'emprunteur 1000 euros. En cas de souscription à l'assurance faccultative (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité total de travail) : 0,30 euros par mois au titre de l'assurance s'joutent à l'échéance du crédit.

Bon à savoir

Si vous devez changer de banque pour ouvrir un compte BNP Paribas, nos conseillers s'occupent de tout et facilitent le transfert de vos comptes.

Offre valable dans les agences BNP Paribas de Bretagne et de Pays de Loire jusqu'au 31/12/2013 réservée aux étudiants âgés de 18 à 29 ans. (1) Offre de bienvenue : pour toute première ouverture d'un compte chèque BNP Paribas concomitante à la signature d'une convention Esprit Libre et à la souscription de l'assurance Universaitaire Smeba (souscription possible directement en agence BNP Paribas). Vous recevez un chèque de 47 € sur votre compte chèque, soit 35 € de cadeau + 12 € de remboursement de la cotisation de votre assurance universitaire. Au-delà des deux années de gratuité (hors frais de communication), vous paierez 3,30 € par mois pour Esprit Libre Initiative. (2) Offre valable jusqu'au 31/12/13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la banque. (3) Taux Annuel Effectif Global fixe hors assurance facultative en vigueur jusqu'au 31/12/13. BNP Paribas SA au capital de 2 484 523 922 € - Siège social : 16 boulevard des Italiens 75009 Paris – Immatriculée sous l e n° 662 042 449 RCS Paris. Identifiant C.E.FR766662042449.

www.smeba.fr

Faîtes le choix du zéro papier !

Votre agence en ligne 7J/7 et 24h/24

JE NE VEUX PLUS DE PAPIER ! JE CRÉE MON ESPACE SMEBA !

Grâce à votre espace sécurisé, vous pouvez à tout moment et en toute sécurité suivre vos remboursements en temps réel, télécharger une attestation de droits, faire une demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie, poser des questions par courriel à votre conseiller **Smeba**...

DE MULTIPLES RAISONS D'ACTIVER VOTRE ESPACE PERSONNEL...

Plus rapide
Depuis votre espace, vous suivez en temps réel vos remboursements.

Plus simple
Vous pouvez opter pour la consultation de vos relevés mensuels en ligne.
Vous n'avez plus à attendre vos relevés papier, vous gagnez du temps.

Plus pratique
Depuis votre espace personnel, vous pouvez :
- télécharger une attestation de droits
- commander une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM),
- mettre à jour vos coordonnées personnelles

Vous pouvez aussi contacter votre conseiller par courriel pour poser une question sur vos droits ou demander un renseignement.Vous n'avez plus besoin de vous déplacer.

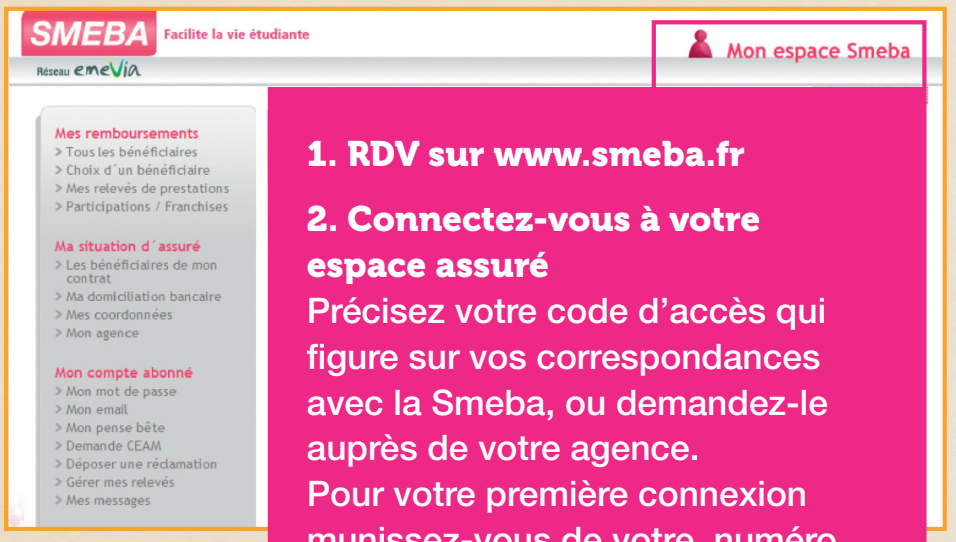

1. RDV sur www.smeba.fr

2. Connectez-vous à votre espace assuré
Précisez votre code d'accès qui figure sur vos correspondances avec la Smeba, ou demandez-le auprès de votre agence.
Pour votre première connexion munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale.

3. Et suivez le guide...

COMMENT ACTIVER VOTRE ESPACE SMEBA : MODE D'EMPLOI

En quelques clics, c'est fait...

1. Munissez-vous de votre code d'accès. Il figure sur toutes les correspondances émanant de la **Smeba**.
   Si vous n'avez pas reçu ce code, vous pouvez en faire la demande auprès de votre agence. Vous le recevrez par courrier dans un délai d'une semaine.

2. Connectez-vous depuis votre site **www.smeba.fr**, sur la rubrique

.

3. **Puis laissez-vous guider par l'aide en ligne...**

qrcode
Pas de lecteur pour lire ce code ? Tapez tc3.fr sur votre mobile !
homesmeba

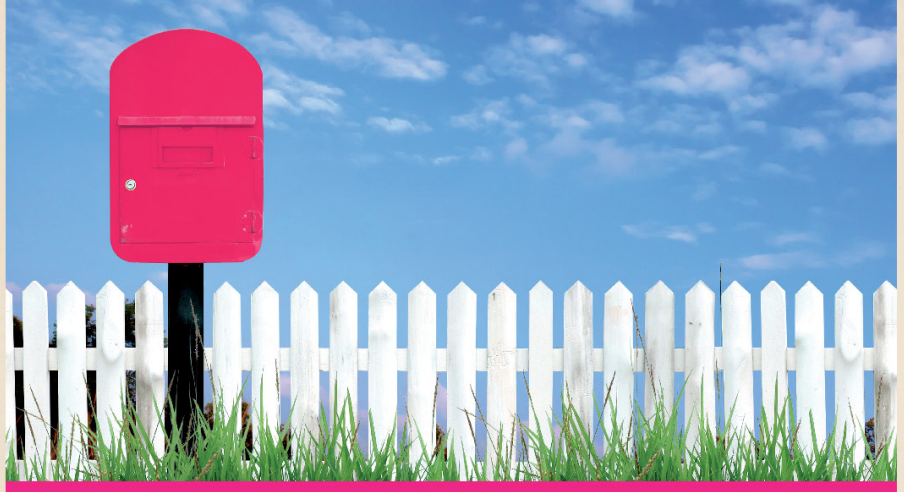

Pour accélérer la gestion de votre dossier et pour toute demande de remboursement adressez vos courriers à :

SMEBA – BP 50705
49007 ANGERS CEDEX 01

La Smeba toujours plus efficace !

Le plus Smeba !

Avec l'AGENCE MOBILE INFORMATISÉE un conseiller local de la Smeba se déplace et vous accueille dans les principaux établissements d'enseignement supérieur de votre ville. Mise à jour immédiate de votre dossier santé, sécu, carte vitale, remboursement. Retrouver les horaires des permanences sur www.smeba.fr

www.smeba.fr **www.emevia.com**

Pour bénéficier de la force d'un réseau national choisissez le réseau emeVia

Plus de 200 accueils de proximité

LA SECURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

emeVia

Le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité
MEP | MGEL | SEM | SMEBA | SMENO | SMECO | SMEREB | SMERRA | SMERREP | SMERAG | VITTAVI

La **Smeba** pratique des opérations d'assurance relevant du livre II du code de la mutualité. SIREN 305.007.171. Elle est adhérente à emeVia le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité et à la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Agrément ministériel du 27 mai 2003.

Des agences partout proches de vous !

La Smeba est la seule mutuelle étudiante qui dispose d'une agence dans cette ville.

ANGERS
• 42, boulevard du Roi René - 49000 Angers
Tél. : 02 41 20 82 82
• Agence Saint-Serge : 6, allée François-Mitterrand - 49000 Angers
Tél. : 02 41 20 82 90
angers@smeba.fr

BREST
63, rue Professeur-Langevin - 29200 Brest
Tél. : 02 98 47 87 87
brest@smeba.fr

CHOLET
Agence mobile informatisée sur le Campus de Cholet
hall principal de la faculté.
cholet@smeba.fr

LA ROCHE-SUR-YON
2, place du Marché - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 40 35 93 59*
laroche@smeba.fr

LAVAL
2, rue du Lieutenant -53000 Laval
Tél. : 02 41 20 82 98*
laval@smeba.fr

LE MANS
• 34, av. François-Mitterrand - 72000 Le Mans
Tél. : 02 41 20 82 93*
• Agence Campus Espaces de services universitaires
av. Laënnec – Tél. : 02 41 20 82 96*
lemans@smeba.fr

LORIENT
2, rue Armand-Guillemot - 56100 Lorient
Tél. : 02 98 47 87 77*
lorient@smeba.fr

NANTES
7, allée Duguay-Trouin - 44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 90 90
nantes@smeba.fr

QUIMPER
4, place de Locronan - 29000 Quimper
Tél. : 02 98 47 87 80
Permanence IUT : 2 rue de l'université
quimper@smeba.fr

RENNES
• 31, 33 quai Chateaubriand (angle place Pasteur) - 35000 Rennes
Tél. : 02 99 78 33 66
• Agence Campus Rennes 2 - Maison des étudiants
Tél. : 02 99 78 80 00
rennes@smeba.fr

SAINT-BRIEUC
2, bd Waldeck-Rousseau - 22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 99 78 80 05*
stbrieuc@smeba.fr

SAINT-NAZAIRE
Agence mobile informatisée au restaurant universitaire HEINLEX
tous les lundis. Tél. : 02 40 35 90 90
stnazaire@smeba.fr

VANNES
11 bis, rue Hoche - 56000 Vannes
Tél. : 02 98 47 87 73*
vannes@smeba.fr

Nouvelle adresse de Vannes à partir du 01/08/2013
24, rue du Lieutenant Colonel Maury

* n° d'appel local non surtaxé

La Smeba

Votre centre de Sécurité sociale

Qui peut mieux parler de nos services que les étudiants eux-mêmes ?

Avant de vous engager, renseignez-vous !

Rejoignez les étudiants qui font déjà confiance à la Smeba !

La Smeba, une e-réputation sans faille !

SMEBA

Facilite la vie étudiante

Réseau emeVia

www.smeba.fr

La **Smeba** pratique des opérations d'assurance relevant du livre II du code de la mutualité. SIREN 305.007.171. Elle est adhérente à emeVia le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité et à la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Agrément ministériel du 27 mai 2003.

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE